

La voirie et l'éclairage public

Après la route de Château-Merle en 2020, la poursuite de **la réfection de notre voirie** est en cours : la réfection de la route de Charenton venant de se terminer, nous envisageons une intervention sur la route de Fontaine d'ici la fin de l'année voire début 2022. Deux autres opérations ont été menées en parallèle :

- Le **curage des fossés** route de Treillet qui a nécessité de changer trois « entrées » desservant les champs.
- La création d'un **cheminement à la Mingoire pour sécuriser les déplacements des enfants et des promeneurs**

En ce qui concerne **l'éclairage public**, le lampadaire proche de la machine à pains a enfin été changé ; une nouvelle convention sera prochainement signée avec la Sorégies pour réduire leurs délais d'intervention. De même que trois lampadaires solaires viendront éclairer, dans les mois qui viennent, les abris-bus dépourvus d'éclairage, pour davantage de sécurité.

D'autres travaux sont programmés comme la réfection de la placette du lotissement de la Tête à Germain.

Les élus de L'opposition

Chères Savignaises, chers Savignois,

Nous poursuivons nos échanges pour être le relais de vos idées et surtout de vos attentes. Nous avons dernièrement étendu ce dialogue aux associations.

L'expression des urnes renvoie un signal plutôt positif sur la gouvernance de l'équipe municipale sur cette première année.

Notre analyse des résultats ne porte pas sur l'élection départementale mais bien sûr, le renvoi d'image des habitants de Savigny.

Avec un résultat de 60 % assez proches des 70 % lors de l'élection municipale, nous notons une satisfaction de la population.

Sur notre première Gazette, les sujets que nous avons choisi de mettre en avant étaient :

Les éoliennes : Nous avons échangé plusieurs fois avec le propriétaire du terrain pour comprendre sa motivation et nous reviendrons vers vous prochainement sur le sujet.

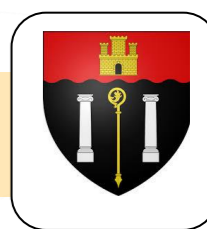
La fiscalité : Avec une augmentation de la taxe foncière d'environ 50 % (pour la part communale) et compte tenu des résultats des élections départementales sur Savigny, nous notons une validation de ce choix politique. Nous espérons que cette hausse ne mettra personne en difficulté.

Les grands projets : Nous attendons que le Maire nous dévoile son projet et ses projets chiffrés à 496 000€ en 2024. L'étude de la rénovation du restaurant du Corto se poursuit (50 000€) et l'étude pour la rénovation de l'étang est en cours (chiffré à 270 000€ hors taxe).

Education : Dès septembre 2020, nous sommes intervenus en conseil municipal pour demander une diminution du prix de la cantine et de la garderie. L'instruction de ce dossier a débuté en août 2021 lors d'un groupe de travail, nous travaillons pour obtenir une baisse significative du coût pour les familles.

Avec la hausse d'impôt, la majorité s'est pourvu de moyens pour offrir des services aux Savignois. Nous veillerons à ce que l'argent public soit utilisé à bon escient.

Yohann Brunet, Denis Sibille



Chères Savignaises, chers Savignois,

Après une année éprouvante et un été pluvieux, cette nouvelle rentrée scolaire s'est inscrite dans un contexte particulier, comme l'année dernière, où il nous faut vivre avec la COVID. Ainsi, malgré la vigilance de tous et le respect du protocole sanitaire, le mercredi 6 octobre dernier, l'école maternelle a été fermée pour 7 jours suite à un cas de COVID déclaré.

Pour autant, tout en respectant les gestes barrières, nous avons essayé de vous proposer, depuis le printemps, un retour à la vie normale ; nous avons pu nous retrouver cet été notamment lors de la fête des Grassinières. Ce lien social qui nous rassemble, si important et si malmené maintenant depuis plus d'un an, est en train de se retisser grâce à la reprise des activités communales et associatives.

Je ne peux que m'en réjouir et remercier l'ensemble des acteurs associatifs même s'il nous faut, dans ce contexte, rester vigilant car c'est ensemble que nous arriverons à surmonter cette épreuve.

Il m'était aussi important, à l'heure où nous recevons nos feuilles d'imposition, de revenir sur la situation financière de la commune ; les élus, guidés par la responsabilité de préserver les finances communales ont acté le choix d'augmenter de 18% le taux fusionné de la taxe foncière. Là où certaines communes l'avaient anticipé, nombreuses ont été les communes à voter cette année une augmentation plus ou moins importante. Cette responsabilité de maintenir des finances saines m'incombe désormais. C'est pourquoi, en sollicitant les services financiers de la Communauté urbaine, j'ai tenu à donner à l'ensemble des élus du conseil une vision claire et objective de la situation financière.

Au-delà des interprétations tronquées que certains laissent entendre, je vous tiendrai au courant des évolutions dans la plus grande transparence.

En toute sincérité,
Vincent Chenu

C'est avec tristesse que j'ai appris le décès de Nadine Bonnet-Beauvais, conseillère municipale de 2008 à 2014, adjointe de 2014 à 2020, présidente de l'association l'Evescollectif, membre du bureau d'ABEILocales... toujours au service des Savignaises et Savignois.

Au nom de l'équipe municipale, je présente à sa famille nos condoléances émues et sincères.

L'école

Début septembre a vu l'ouverture d'une **nouvelle classe de CP** au sein de notre école ainsi que l'arrivée de trois nouveaux instituteurs (dont deux stagiaires en remplacement de Mme Vuilliez partie à la retraite). Nous avons profité de l'été pour réaliser de nombreux **travaux de plomberie, d'électricité** et de **couverture** par des entreprises afin de mettre en état et en sécurité notre école. Nous pouvons aussi féliciter nos agents techniques qui ont procédé aux travaux d'entretien et d'embellissement afin que la rentrée scolaire se passe dans des conditions optimales.

Le besoin identifié en personnel à l'école à notre arrivée ajouté à l'effet cumulatif lié à la mise en place du protocole sanitaire, en juin 2020, la création d'une 6^{ème} classe et l'augmentation du nombre d'enfants à la cantine et à la garderie, depuis la rentrée scolaire, a nécessité **le recrutement d'Alyson Brissonnet** (pour la surveillance des enfants lors des pauses méridiennes et la garderie) et de **Pauline Fillon** (pour le ménage), toutes les deux en contrat aidé de 20 heures, en remplacement d'Amandine Aguado qui nous a quittée en fin d'année scolaire (contrat aidé de 30 heures).

Léa Jouteau est, quant à elle, venue remplacer, dans le cadre d'un **service civique**, Valentin, très apprécié de tous durant l'année qu'il a passée en notre compagnie. Léa s'occupera désormais de nos enfants lors de la pause méridienne et à la garderie et travaillera aussi avec l'équipe pédagogique en animant les périodes de BCD avec les élèves.

L'équipe municipale a aussi travaillé sur les **Temps d'Animations Périscolaires** en proposant un **programme éducatif de qualité** aux élèves de l'école où ils pourront s'adonner à des activités ludiques, sportives, culturelles et artistiques variées (programme sur le site de la commune).

Nous réfléchissons également à une **nouvelle tarification des services de cantine, de garderie et des activités périscolaires**. Le souhait affirmé de l'équipe municipale, à son arrivée, est de mettre en place une tarification sociale indexée sur le quotient familial, une mesure qui ne devra pas se faire au détriment des finances de la commune et des contribuables. En attendant, les tarifs de cantine et garderie restent inchangés.

Les espaces verts

Une météo capricieuse couplée aux congés d'été et aux chantiers de l'école nous ont conduit, depuis la rentrée scolaire, à un **gros travail de nettoyage du village**, notamment sur ses axes principaux et ses espaces verts : désherbage des trottoirs, tonte et taille des massifs, de la plaine des Grassinières, du verger et du jardin de biodiversité notamment. Une **balayeuse** a circulé sur toute la commune et cette prestation sera renouvelée plusieurs fois par an. Nous réfléchissons également au **fleurissement de la commune**, en accord avec les chartes Terre saine et Villes et Villages Fleuries mais en essayant de trouver une « couleur » savignoise, une manière de faire originale et cohérente. La situation climatique nous oblige également à une **gestion plus parcimonieuse de nos ressources en eau** et au recours à **des essences méditerranéennes plus adaptées**. A ce sujet, une cuve sur châssis de 1000 litres nous a été livrée et facilitera l'arrosage par nos agents techniques. La commission Espaces verts et embellissement fera des propositions sur tous ces sujets dans les semaines à venir...

La **passerelle à la Périnière** a été installée et est habillée de bois pour s'intégrer complètement dans le paysage et protéger d'éventuels accidents.

Le fossé de la Périnière, qui va de la mare au lagunage, sera curé afin de permettre une évacuation rapide des eaux en cas de fortes pluies et de risques d'inondation...

Enfin, nous avons malheureusement dû annuler **la fête des abeilles** le 5 septembre dernier. Malgré l'entretien et la bonne volonté de Pascal Blaud, notre chef d'équipe, les abeilles n'ont pas produit de miel ! Nous tâcherons de programmer cette animation l'année prochaine, fin Juin ou en même temps que la fête des Grassinières après la récolte du miel de printemps.

La vie associative, sportive, et culturelle

Notre fête des Grassinières début juillet ainsi que la pièce de théâtre « Comme un vent de noces » au mois d'août ont permis aux savignois de se retrouver.

La vie associative peut enfin reprendre, même si pour certaines, la crise sanitaire semble avoir éloigné les adhérents. Certaines AG ont déjà eu lieu et d'autres sont programmées dans les semaines à venir.

Les entraînements et matchs ont repris sur le terrain de **foot** et la **gym** du mercredi (matin et soir) également (il manque d'ailleurs quelques adhérentes pour assurer la survie des cours du mercredi soir). Le **yoga** redémarre le mardi avec une nouvelle professeure. La **pêche** a hélas perdu beaucoup d'adhérents, triste conséquence de l'état de l'étang communal. Le conseil a délibéré pour une exonération du loyer afin de soutenir l'association en difficulté. La saison de **chasse** est ouverte pour 2021 et nos chasseurs vont pouvoir profiter de leur local remis à neuf.

Nos Aînés de Savigny de l'association « **Au fil du Temps** » se sont d'abord retrouvés autour d'un repas campagnard pour mieux se réunir les mardis après-midi autour des traditionnelles parties de jeux. La **pétanque**, quant à elle, puisque pratiquée en plein air, est sans doute l'activité qui a le moins souffert de la crise sanitaire. Côté nature, la municipalité souhaite collaborer avec « **La Salamandre** » pour divers projets et animations et une nouvelle association s'est installée dans le village : « **A Cloche Pattes** » qui propose de la médiation par l'animal. L'**Evescollectif** vous propose de nouveau les loisirs créatifs le lundi.

Côté école/jeunesse, l'**APE** a repris ses activités avec la rentrée scolaire et la Junior association prépare la fête d'halloween pour les petits et les grands, ainsi que les décorations de Noël pour le centre bourg. L'AG des « **Associations Savignaises** » s'est tenue le 16 septembre. Une partie des membres du bureau est sortant et aucun candidat ne s'est présenté pour les remplacer. Si nous souhaitons voir notre fameuse Fête des Grassinières perdurer, il est indispensable d'élire un nouveau bureau. **Si vous souhaitez participer à l'animation de notre commune, n'hésitez pas à candidater auprès de la mairie.**

A venir...

Halloween : dimanche 31 octobre aux Grassinières

Commémoration du 11 novembre au monument aux morts

Loto de l'ASSE : samedi 20 novembre – salle des Grassinières

Marché de Noël : vendredi 10 décembre aux Grassinières

Concert Fanfare et bagad de la 9^{ème} brigade d'infanterie de la Marine : samedi 11 décembre aux Grassinières

La sécurité et les bâtiments

Les bâtiments de la salle des Grassinières et du bar-hôtel-restaurant du Corto ont fait l'objet d'une visite de la **commission de sécurité** le 8 septembre dernier ; le but étant de vérifier périodiquement le respect des règles de sécurité. Afin de répondre aux exigences de la commission, il nous a fallu faire intervenir des entreprises pour effectuer les maintenances non réalisées à ce jour et lever les prescriptions qui, pour certaines, remontaient à plusieurs années. Désormais, nous allons respecter ces obligations et mettre en place les différentes maintenances annuelles nécessaires au bon fonctionnement et à la sécurité de nos installations. Ce sont donc des coûts supplémentaires qu'il nous faudra logiquement supporter.

La vie économique et de proximité

Les activités de **la médiathèque** ont pu redémarrer dans des conditions quasi-normales : le pass sanitaire est demandé à chaque utilisateur et l'équipe des bénévoles gère l'accueil du public et les prêts et retours de livres... Nous travaillons à faire à nouveau de la médiathèque **un lieu de vie sociale et de rencontres** où pourraient reprendre les **lectures de contes** pour les enfants mais aussi des **expositions temporaires**. En attendant, nous remercions Betty Cordeau d'avoir repris, via Levescollectif, la **conversation anglaise** du samedi matin.

Nous nous réjouissons de la **reprise du marché hebdomadaire** et travaillons désormais à l'organisation du **marché de Noël** et d'un marché de producteurs (de produits locaux).

Suite à l'obtention d'une subvention régionale en 2019, nous travaillons également sur le **projet d'extension du Corto**. Les études sont en cours, reste à voir comment il nous sera possible de rentrer ce projet dans notre budget contraint.

L'Actu Eco

Détente assurée dans un douillet cocon spécialement aménagé pour vous à « **La Bulle du Tilleul** ».

Depuis 2020, Emilie propose des massages relaxants, aux pierres chaudes, ayurvédiques, aroma,... pour un instant bien-être. Et pour vos proches : cartes et bons cadeaux.

La Bulle du Tilleul,
14 route de Sèvres-Anxaumont
06 51 38 29 33/ www.labulledutilleul.fr



Tout nouveau à Savigny, Laëtitia vous accueille, sur RDV uniquement, dans sa jolie pièce dédiée. Accordez-vous une mise en beauté sur mesure chez « **Laeti'Ongles** », de la pose de vernis au modelage ongles résine ou gel, en passant par le soin Beauté des mains ou des pieds.

Et pour les jeunes princesses : une prestation « Belle comme maman » réservée aux enfants de moins de 15 ans.

Laeti'Ongles,

06 84 52 05 74/ Facebook : @LaetiOngles86



Vivre ensemble à Savigny

Quelques règles à respecter :

Nous avons dû faire face à cet été à de **nombreuses dégradations** dans la commune : dégradation des sanitaires de l'étang, barrières et luminaires cassés, panneaux de signalisation ... Nous espérons ne pas revoir ce type d'agissements qu'il nous faut réparer et supporter financièrement.

Il est aussi important que chacun respecte la quiétude de ses voisins en respectant les **horaires de tonte et d'entretien de son jardin** (cf site Internet de la commune). Il est également **interdit d'utiliser des produits phytosanitaires pour désherber**, que ce soit chez soi ou devant son domicile.

Il y a quelques jours, **plusieurs bâtiments communaux ont été endommagés par des tags**. Une plainte a été déposée et une enquête est en cours par la gendarmerie pour retrouver les auteurs de ces dégradations.